

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTPELLIER - 3405 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 21/04/2026 - 8038 - 2007 B 01040 - 419 657 572 - AM IMPORT
EXPORT AMIE

**DOCUMENTS COMPTABLES,
FISCAUX ET DE GESTION**

SARL AM IMPORT EXPORT
COMMERCE DETAIL
25 RUE HENRI DE TOULOUSE LAUTREC

34170 CASTELNAU LEZ
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

A.N.E.C. PARIS LA DEFENSE
41 RUE DU CAPITAINE GUYNEMER

92925 LA DEFENSE CEDEX
0147788978

*Certifié
conforme*



SARL AM IMPORT EXPORT
25 RUE HENRI DE TOULOUSE LAUTREC

34170 CASTELNAU LEZ

SOMMAIRE

Rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels p. 3

COMPTES ANNUELS p. 4

- . Bilan actif p. 5
- . Bilan passif p. 6
- . Compte de résultat p. 7
- . Soldes intermédiaires de gestion p. 8
- . Détermination de la capacité d'autofinancement p. 9
- . Annexe pp. 10 - 16

DOCUMENTS FISCAUX p. 17

- . Bilan actif 2050
- . Bilan passif 2051
- . Compte de résultat de l'exercice 2052
- . Compte de résultat de l'exercice (suite) 2053
- . Immobilisations 2054
- . Tableau des écarts de réévaluation sur immos. amort. 2054 BIS
- . Amortissements 2055
- . Provisions inscrites au bilan 2056
- . Etat des échéances des créances et des dettes 2057
- . Détermination du résultat fiscal 2058-A
- . Déficit, indemnités pour congés payés & prov. non déd. 2058-B
- . Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers 2058-C
- . Détermination des plus / moins values au taux de 16/19 % 2059-A
- . Affectation des + val. à CT & + val. de fusion ou d'apport 2059-B
- . Suivi des moins-values à long terme 2059-C
- . Affectation des plus-values à long terme 2059-D
- . Détermination de la valeur ajoutée produite dans l'ex. 2059-E

DOSSIER DE GESTION p. 35

DETAILS DES COMPTES ANNUELS p. 42

A.N.E.C. PARIS LA DEFENSE
41 RUE DU CAPITAINE GUYNEMER

92925 LA DEFENSE CEDEX
0147788978

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

SARL AM IMPORT EXPORT

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	221 207,24 euros
- Chiffre d'affaires :	108 850,66 euros
- Résultat net :	-23 067,96 euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A LA DEFENSE CEDEX
Le 09/05/2025

Pour Fiducial Expertise

Pour Fiducial Expertise

VALERIE NEUVILLE
EXPERT-COMPTABLE

SARL AM IMPORT EXPORT
25 RUE HENRI DE TOULOUSE LAUTREC

34170 CASTELNAU LEZ

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes	1 410	1 410		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	16 954	11 086	5 868	7 563
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	11 883	11 134	749	243
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	116		116	116
Total	30 363	23 631	6 733	7 922
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	90 000		90 000	90 000
Créances				
Clients et comptes rattachés	67 490		67 490	60 062
Fournisseurs débiteurs	3 203		3 203	7 295
Personnel	4 925		4 925	8 543
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 025		1 025	3 017
Autres créances	36 441		36 441	38 966
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 371		11 371	2 552
Total	214 455		214 455	210 433
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	20		20	20
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
Total	20		20	20
TOTAL ACTIF	244 838	23 631	221 207	218 375

	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	14 800	14 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 480	1 480
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	113 592	74 855
Résultat de l'exercice	-23 068	38 737
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	106 804	129 872
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	12 010	19 067
Découverts, concours bancaires		274
Associés et dettes financières diverses	21 956	18 793
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 358	5 157
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices	868	868
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 942	7 703
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 271	36 642
Total	114 403	88 503
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	221 207	218 375

	du 01/01/2024	%	du 01/01/2023	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2024	CA	au 31/12/2023	CA	en euros	%
Chiffre d'affaires H.T.	108 851	100,00	150 760	100,00	-41 910	-27,80
Ventes de marchandises	108 851	100,00	150 760	100,00	-41 910	-27,80
Coût d'achat marchandises vendues	86 739	79,69	68 362	45,34	18 377	26,88
Marge commerciale	22 112	20,31	82 398	54,66	-60 286	-73,16
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de l'exercice						
Consommations de l'exercice	28 257	25,96	30 049	19,93	-1 792	-5,96
Valeur ajoutée	-6 145	-5,65	52 350	34,72	-58 495	#####
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assim.	1 471	1,35	1 367	0,91	103	7,54
Charges de personnel	12 353	11,35	10 041	6,66	2 312	23,03
Excédent brut d'exploitation	-19 969	-18,34	40 941	27,16	-60 910	#####
Reprises sur provisions et transferts						
Autres produits	371	0,34	9	0,01	362	#####
Dotations amortissements et prov.	2 080	1,91	2 038	1,35	42	2,08
Autres charges	1 044	0,96	1	0,00	1 043	#####
Résultat d'exploitation	-22 722	-20,87	38 912	25,81	-61 633	#####
Quote-part des opérat. en commun						
Produits financiers						
Charges financières	346	0,32	175	0,12	171	98,04
Résultat courant avant impôts	-23 068	-21,19	38 737	25,69	-61 805	#####
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat net de l'exercice	-23 068	-21,19	38 737	25,69	-61 805	#####

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	du 01/01/2024 au 31/12/2024 Durée : 12 mois	du 01/01/2023 au 31/12/2023 12 mois
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	-19 969	40 941
+ Transferts de charges d'exploitation		
+ Autres produits d'exploitation	371	9
- Autres charges d'exploitation	1 044	1
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.		
+ Produits financiers		
- Charges financières	346	175
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	-20 988	40 775

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2024

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	1 410			1 410
Terrains.....				
Constructions.....	16 954			16 954
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	10 992	891		11 883
Immobilisations financières.....	116			116
Total.....	29 472	891		30 363

Amortissements

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	1 410			1 410
Terrains.....				
Constructions.....	9 391	1 695		11 086
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles...	10 749	385		11 134
Total.....	21 550	2 080		23 631

Dépréciations de l'actif immobilisé

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		
Frais d'augmentation de capital.....		

Frais de développement :

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
- dont frais de développement						
- dont fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	90 000	90 000	90 000	90 000
Total.....	90 000	90 000	90 000	90 000

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	116	116	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	113 103	113 103	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

Non recensé

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charge				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	12 010	14 195		
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	33 358	33 358		
Dettes fiscales et sociales.....	10 810	10 810		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	58 226	58 226		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	114 403	116 589		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Frais de développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés

Intérêts sur emprunts..... -1 104

Avals et cautions.....

Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....

Crédit-bail mobilier.....

Crédit-bail immobilier.....

Locations longue durée.....

Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....

Autres engagements reçus.....

Effectifs

Dont apprentis

Dont handicapés

Engagements de retraite et avantages similaires

Autres informations significatives

Non recensé

SARL AM IMPORT EXPORT
25 RUE HENRI DE TOULOUSE LAUTREC

34170 CASTELNAU LEZ

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2025

Désignation de l'entreprise : SARL AM IMPORT EXPORT

Durée ex. en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise :

Durée de l'ex. précédent* 12

25 RUE HENRI DE TOULOUSE LAUTREC

34170 CASTELNAU LEZ

Numéro SIRET* 41965757200055

Néant ☐

Ex. précédent (N-1) clos le :

		Exercice N, clos le : 31/12/2024			31/12/2023	
		Brut 1	Amort., provis° 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
I	Frais d'établissement *	AB	AC			
A N	Frais de développement*	CX	CQ			
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 410		
T	Fonds commercial (1)	AH	AI			
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
F P	Avances et ac. sur immob. incorp.	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
I C	Constructions	AP	AQ	11 086	5 868	7 563
M	Installat° tech., matériel et outillage ind	AR	AS			
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	11 134	749	243
P	Immobilisations en cours	AV	AW			
B	Avances et acomptes	AX	AY			
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS	CT			
L F	Autres participations	CU	CV			
I I	Créances rattachées à des participat°	BB	BC			
S N	Autres titres immobilisés	BD	BE			
E	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	116	116	116
TOTAL (II)		BJ	BK	23 631	6 733	7 922
A S	Matières 1ères, approvisionnements	BL	BM			
C T	En cours de production de biens	BN	BO			
T	En cours de production de services	BP	BQ			
C	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
C K	Marchandises	BT	BU	90 000	90 000	90 000
I S	Avances et ac. versés sur cdes	BV	BW			
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	67 490	67 490	60 062
C R	Autres créances (3)	BZ	CA	45 593	45 593	57 820
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
L D	VMP(dt act° propres)	CD	CE			
I	Disponibilités	CF	CG	11 371	11 371	2 552
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	20	20	20
TOTAL (III)		CJ	CK	214 475	214 475	210 453
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM				
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	23 631	221 207	218 375
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes		CP	(3) Part à + d'un an	CR
Clause de rés. de prop. :		Immobilisations :	Stocks :	Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2025

Désignation de l'entreprise : SARL AM IMPORT EXPORT		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	14 800	14 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 480	1 480
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours B1)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	113 592	74 855
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-23 068	38 737
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
TOTAL (I)		DL	106 804	129 872
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 010	19 341
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip EI)	DV	21 956	18 793
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	33 358	5 157
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 810	8 571
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compt. régul.	Autres dettes	EA	36 271	36 642
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	114 403	88 503
Ecarts de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	221 207	218 375
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	116 589	85 704
(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		274

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL AM IMPORT EXPORT										Néant		*	
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'une mise en équ.		Acquisitions, créat*, apports et virements de poste à poste	
								2		3			
I	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9			
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	1 410	KE		KF			
	Terrains					KG		KH		KI			
C	Cons - Sur sol propre	Dont Composant		L9		KJ		KK		KL			
		Dont Composant		M1		KM		KN		KO			
R		- Installations générales, agencements et aménagements des		Dont Composant	M2		KP	16 954	KQ		KR		
P	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composant		M3		KT		KU			
	- Instal générales, agencts, aménagmts div*					KV	5 985	KW		KX			
R	Autres immob. corporelles	- Matériel de transport*				KY		KZ		LA	891		
E		- Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	5 007	LC		LD			
L		- Emballages récupérables et divers*				LE		LF		LG			
L	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
E	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
S	TOTAL III					LN	27 946	LO		LP	891		
	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
F	Autres participations					8U		8V		8W			
I	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
N	Prêts et autres immobilisations financières					1T	116	1U		1V			
	TOTAL IV					LQ	116	LR		LS			
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					0G	29 472	0H		0J	891		
CADRE B				IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale ou évaluation en équivalence			
						par virement de poste à poste 1	par cession des tiers ou mise en équivalence ou résultant d'une mise en équivalence 2			valeur d'origine des immobilisations en fin de l'exercice 4			
I	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		C0		D0		D7			
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		LV		LW	1 410	1X			
	Terrains					LX		LY		LZ			
C	Constructions	- Sur sol propre				MA		MB		MC			
		- Sur sol d'autrui				MD		ME		MF			
R		- Inst. générales, agencement et aménagement des constructions				MG		MH	16 954	MI			
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.					MJ		MK		ML			
	Autres immob. corp.	- Installations générales, agencements, aménagements				MM		MN	5 985	MO			
R		- Matériel de transport				MP		MQ	891	MR			
E		- Mat. de bureau et informatique, mobilier				MS		MT	5 007	MU			
L	- Emballages récupérables et div					MV		MW		MX			
L	Immob. corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB			
E	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF			
S	TOTAL III					NG		NH	28 837	NI			
	Participations évaluées (mise en équ.)					0U		M7		0W			
F	Autres participations					0X		0Y		0Z			
I	Autres titres immobilisés					2B		2C		2D			
N	Prêts et autres immob. financières					2E		2F	116	2G			
	TOTAL IV					NJ		NK	116	2H			
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					0K		0L	30 363	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 31/12/2024

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL AM IMPORT EXPORT

Néant



CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col. 2.
- (2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".

CADRE B

Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice

2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice

3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SARL AM IMPORT EXPORT										Néant		*
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*												
IMMOB. AMORTISSABLES		Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations dotations de l'ex.		Diminutions amort. affectés aux elts sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.				
Frais d'établ. et développement	CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles	PE	1 410	PF		PG		PH	1 410				
TOTAL I	RK	1 410	RM		RN		RO	1 410				
Terrains	PI		PJ		PK		PL					
- Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ					
Construct* - Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU					
- Installations générales, agencements et aménagements des	PV	9 391	PW	1 695	PX		PY	11 086				
Inst. tech., matériel et outillage ind.	PZ		QA		QB		QC					
- Installations générales, agencements et aménagements	QD	5 985	QE		QF		QG	5 985				
Autres immob. - Matériel de transport	QH		QI	142	QJ		QK	142				
corp. - Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 765	QM	243	QN		QO	5 007				
- Emballages récup. et div.	QP		QR		QS		QT					
TOTAL II	QU	20 140	QV	2 080	QW		QX	22 221				
TOTAL GENERAL (I + II)	ON	21 550	OP	2 080	OQ		OR	23 631				
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES												
Immobilisat° amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel						
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV					
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
TOTAL I	R	RX	RY	RZ	SB	SC	SD					
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
C Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
O Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
N Inst. gales. agn	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Instal. techn., matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
C Inst. gales. agenc. & am. div.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
O Mat. de transp.	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
R Mat. bur. & inf. mob.	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
P Emb. récup. div.	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations - Total III	NL			N			NO					
TOTAL général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)	N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)			NY	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)						
							NZ					
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'ex. aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunts à étaler				Z9	Z8							
Primes de remboursemt des obligations				SP	SR							

Désignation de l'entreprise : SARL AM IMPORT EXPORT		Néant					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex. 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'ex. 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Prov. pour reconst. des gisements miniers et p	3T	TA	TB	TC			
P Prov. pour investissements	3U	TD	TE	TF			
R Prov. pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI			
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
V Dont majorations except. de 30 %	D3	D4	D5	D6			
R Prov. pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM			
Autres prov. réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
R Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
I Prov. pr garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
S Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
& Prov. pr pensions et obligat° similaires	4X	4Y	4Z	5A			
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
C Prov. pr renouvellement des immob.*	5F	5H	5J	5K			
H Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO	EP	EQ	ER			
A Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U			
R Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
D - incorporelles	6A	6B	6C	6D			
E sur - corporelles	6E	6F	6G	6H			
P immobilisations - titres mis en équ.	02	03	04	05			
R - titres de participat°	9U	9V	9W	9X			
E - autres immob fin (1)*	06	07	08	09			
C sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
I Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
A Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X	6Y	6Z	7A			
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD			
- d'exploitation		UE	UF				
Dont dotations et reprises - financières		UG	UH				
- exceptionnelles		UJ	UK				
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.				10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision							
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI							

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise :		SARL AM IMPORT EXPORT				Néant		*
-------------------------------	--	-----------------------	--	--	--	-------	--	---

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an 3		
De l'actif immo- bilisé	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	116	UV	116	UW				
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	67 490		67 490					
	Cré. repr. * (Prov dépr. UO)	Z1								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	4 925		4 925					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 025		1 025				
		Autres impôts, taxes, versements assim.	VN							
		Divers	VP							
	Groupes et associés (2)	VC	403		403					
	Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)	VR	39 241		39 241					
	Charges constatées d'avance	VS	20		20					
	TOTAUX			VT	113 219	VU	113 219	VV		
RE N V O I	(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice	VD		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032						
	Montant remboursements obtenus en cours d'ex.	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)	VF								

CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit(1)		VG									
à 1 maximum à l'origine		VH		14 195		14 195					
à + de 1 an à l'origine											
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		33 358		33 358					
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		868		868					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		9 942		9 942					
Collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattaché		8J									
Groupes et associés (2)		VI		21 956		21 956					
Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titre)		8K		36 271		36 271					
Dettes représentatives de titres empruntés*		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	116 589	VZ	116 589					
RE N V O I	(1) Emprunts souscrits en cours d'exerc.	VJ		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032							
	Emprunts remboursés en cours d'ex.	VK									
	(2) Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL									

Exercice N, clos le									
31/12/2024									
Néant									
Designation de l'entreprise SARL AM IMPORT EXPORT									
I. REINTEGRATIONS									
BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Rénumération du travail de l'exploitant (entreprise IR) ou des associés de sociétés									
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)									
WD									
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									
WE									
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*									
WF									
Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)									
W									
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option									
RA									
Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)									
RB									
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*									
WI									
Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (Cf. tableau 2067)									
XX									
Amendes et pénalités									
WJ									
Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)									
XZ									
Réintégration prévues à l'article 155 du CGI									
Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
Quote-part									
Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.*									
WL									
Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B CGI									
L7									
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entre. soumises à l'IR)									
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%									
Fraction imposable des plus-values									
Plus-values nettes à court terme									
réalisées au cours des exerc. antérieurs* - Plus-values soumises au régime des fusions									
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									
Réintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé)									
intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212)									
SU									
Zone d'ent* (act exo)									
SW									
Dont									
Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro									
M8									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									
Y1									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage									
Y3									
TOTAL I									
II. DEDUCTIONS									
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Prov. et charges à payer non-déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'ex. (tab. 2058-B, cadre III)									
Régimes									
Plus-values									
imposition									
nettes									
- imposées aux taux de 15% (12,8% pour les ent. soumises à l'IR) *									
- imposées aux taux de 0%									
- imposées aux taux de 19%									
particuliers									
à									
- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									
et impos.									
long terme									
- imputées sur déficits antérieurs									
Autres plus-values imposées au taux de 19%									
différées									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A))									
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223 B)									
Dédution autorisée au titre des invest. réalisés dans les collectivités d'Outre-mer									
Majoration d'amortissement *									
Mesures									
Entreprise nouvelle art. 44 sexies									
L2									
Jeunes entreprenneuses innovantes (art. 44 sexies A)									
L5									
France Ruralités Revitalisation									
OV									
Sociétés d'investissement immo									
K3									
Zone de reconstr. de la défense (art. 44 terdecies)									
PA									
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies)									
OV									
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44)									
1F									
Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)									
XC									
Zone de revitalisation rurale (44)									
PC									
Bassin Urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)									
PP									
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)									
PB									
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									
Deduct. div. (cf. feuillet séparé)									
dont déd. except. (art. 39 decies)									
Créance dérogée par le report en arrière du def. (IS)									
ZI									
dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies A)									
dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies B)									
dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies C)									
dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies D)									
dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies E)									
dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies F)									
dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies G)									
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									
Y2									
TOTAL II									
III. RESULTAT FISCAL									
Résultat fiscal avant imputation									
bénéfice (I moins II)									
XI									
des déficits reportables :									
déficit (II moins I)									
XJ									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)									
ZL									
Déficits ant. imputés sur les résultats de l'ex. (entreprises à l'IS)									
XL									
RESULTAT FISCAL									
BENEFICE (XN) ou DEFICIT reportable en avant (XO)									
XN									
XO									

10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

N° 2058-B

2025

Désignation de l'entreprise : SARL AM IMPORT EXPORT				Néant	*
I. SUIVI DES DEFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	10 212
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4Ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+ K4bis - K5)				K6	10 212
Déficit de l'exercice (tab 2058-A, ligne XO)				YJ	23 068
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	33 280
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1,1° bis Al 1 du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indem. pour congés à payer, charges soc. et fisc. correspondantes non déductibles pour les entr. placées sous le régime de l'art. 39-1,1° bis Al. 2 du CGI*		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges*					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges		8X		8Y	
Provisions pour dépréciation*					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation		9D		9E	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
Total des provisions pour charges à payer		9K		9L	
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032					
TOTAUX		YN		YO	
TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) à reporter au tab. 2058-A					
				ligne WI	ligne WU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

Désignation de l'entreprise : SARL AM IMPORT EXPORT		Néant	
---	--	-------	--

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT			
	Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	74 855
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	0D	38 736
	Prélèvements sur les réserves	0E	
	TOTAL I	0F	113 591
Affectat°	Affectation aux réserves - Réserve légale	ZB	
	- Autres réserves	ZD	
	Dividendes	ZE	
	Autres répartitions	ZF	
	Report à nouveau	ZG	113 591
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II ZH	113 591

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex, dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

RENSEIGNEMENTS DIVERS			EXERCICE N		EXERCICE N - 1	
Engagements	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7	YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS			
Détails des postes	- Sous-traitance		YT	-1 491	2 235	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	XQ	2 463	2 083	
	- Personnel extérieur de l'entreprise		YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	8 948	5 210	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles)	ES	ST	18 338	20 520	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052		ZJ	28 257	30 049	
	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	513	487	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits)	ZS	9Z	958	880	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tab. n° 2052		YX	1 471	1 367	
T.V.A.	- Montant de la TVA collectée		YY	21 770	30 826	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	3 511	9 268	
Divers	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2024)*		OB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*		OS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la soc		ZK	%	%	
	NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE		XP			
	Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration ? (coder : 0 = non, 1 = oui)		ZR			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			RH			
Régime de groupe	Société Résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	PV à 15%	JK	PV à 0% (1	JL
			PV à 19 %	JM	Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ens.	JD	PV à 15%	JN	PV à 0% (1	JO
			PV à 19%	JP	Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale			JH	N°SIRET de la société mère	JJ

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

N° 2059-A

2025

Désignation de l'entreprise : SARL AM IMPORT EXPORT							Néant	*
A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE								
	Nature des éléments cédés* (1)	Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort.pratiqués en franchise d'impôts (4)	Autres amort. * (5)	Valeur résiduelle (6)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins values réalisées				Plus-values taxables à 19 % (11)	
	Prix de vente* (7)	Mt global de la + ou - value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)				
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.	+					+	
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.	+					+	
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale.	+					+	
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée.	+					+	
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice			+	+	+		
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.			-	-	-		
19	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*	+		+	+	+	+	
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 19)(8)								
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 19)(10)			A	B (Ventilation par taux)			C	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL AM IMPORT EXPORT		Néant			
		Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 12,8% (2)			
(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *			
(2) Entreprises à l'impôt sur le revenu		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 la sexies 0 du CGI) (1)			
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU					
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les + values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8%	
1		2	3	4	
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme N-1					
subies au cours des dix exercices antérieurs N-2					
(montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-3					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					
II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES					
Origine	Moins-values		Imputations sur les PVLT à 15 % ou 19%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter
	à 19 %, ou à 15 %	à 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de de l'exercice			
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme N-1					
subies au cours des dix exercices antérieurs N-2					
(montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-3					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D

2025

Désignation de l'entreprise : SARL AM IMPORT EXPORT		Néant					*
(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*							
I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme					
		à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.	2						
Total (lignes 1 et 2)	3						
Prélèv. - donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés	4						
opérés - ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés	5						
Total (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						

II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5edu CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

Désignation de l'entreprise : SARL AM IMPORT EXPORT		Néant	*
Exercice ouvert le :	01/01/2024	et clos le :	31/12/2024
Durée en nombre de mois :	12		
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX		0
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subv. d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		0
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ		0
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	0
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	SA		0
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	Du		Au
Date de cessation	HR		

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2025**

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice – Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Comme l'année précédente, nous n'avons toujours pas pu participer aux Salons Internationaux, faute de trésorerie suffisante. Nous n'avons pas, non plus participé au salon international de Milan toujours en raison d'une baisse de fréquentation remarquable depuis le COVID : les particuliers ont boudé ce genre de salon et les habitudes d'avant la crise sanitaire ne sont toujours pas revenues.

Enfin, ce qui nous pénalise pour accroître ou garder notre clientèle, c'est que nos clients, pour la plupart d'entre eux, sont touchés de plein fouet par la crise du secteur textile, aggravée des méventes dues aux années COVID, tendance récurrente depuis lors.

L'embellie de l'exercice précédent ne s'est pas reproduite, notre nouveau client n'a pas renouvelé ses commandes durant l'exercice écoulé.

Cependant, nous avons à l'étude l'ouverture d'un site internet via la société IONOS et un agent IA chargé de remettre en forme le visuel photographique de notre site que nous développerons en 2026.

Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 109 222 euros contre 150 769 euros l'année précédente, soit un C.A en baisse de 38 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 3 353 euros contre 1 041 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par une perte de 23 068 euros.



Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 23 068 €.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice au compte « report à nouveau » :

- Report à nouveau créditeur de 90 524 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 106 804 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code Général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du code général des impôts.

Nous vous proposons aussi de bien vouloir statuer sur la rémunération de la gérance.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Le Gérant

Sudhir KADAMBARI



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 27 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept juin, à 09 heures 00,

Les associés de A.M IMPORT-EXPORT A.M.I.E., société à responsabilité limitée au capital de 14 800 euros, divisé en 925 parts de 16 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle, au 25 rue Henri de Toulouse-Lautrec 34170 Castelnau-Le-Lez, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Sudhir Kadambari, possédant 500 parts

Madame Nicole Kadambari, possédant425 parts,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sudhir KADAMBARI, gérant unique associé.

Le président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- et quitus de la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la gérance,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce, et décision à cet égard.
- Questions diverses,

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire de gestion établi par la gérance arrêté au 31 décembre 2024,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code du commerce, établis par la gérance.

Puis le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président soumet successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du code Général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NK 

DEUXIEME RESOLUTION

- L'Assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de 23 068 euros décide de l'affecter au compte :
- Report à nouveau créditeur pour 90 524 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de ce que la rémunération annuelle de Monsieur Kadambari, gérant au titre de l'activité 2024 s'est élevée à 9 000 euros, majorée de la prise en charge par la société des cotisations sociales obligatoires et de l'assurance complémentaire retraite Madelin.

Il aura droit en outre, au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

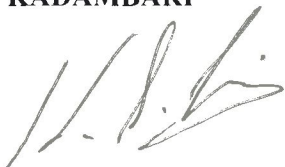
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Sudhir KADAMBARI



Nicole KADAMBARI

